



Mairie de Saint-Martin-de-Belleville

## **SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 21 mars 2008**

### **COMPTE RENDU**

Etaient présents : Louis ANSELMET. Marcel BROCARD. Damien CHAPUIS. Christophe CLUZEL. Jacques DESMURS. Jean-Luc DIMAND. Gérard GALUCHOT. Carole GROS. Alexandra HUDRY. Véronique HUDRY. Serge JAY. Carmen JAY. Pierre JAY. Noëlla JAY. Christian JAY. Didier LOPEZ. Pierre MAINAZ. Roberta MONIER DEVALLE. André PLAISANCE. Johann ROCHIAS. Klébert SILVESTRE. Hubert THIERY. François WENGER.

Alexandra HUDRY a été nommé secrétaire de séance.

M. André PLAISANCE, maire sortant, procède à l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus, et installe le conseil municipal dans ses fonctions. Il cède la présidence de l'assemblée à M. Pierre Jay, en qualité de doyen d'âge du conseil municipal, pour faire procéder à l'élection du maire.

#### **Election du maire**

M. Pierre JAY sollicite l'assemblée pour connaître les candidats à la fonction de maire. M. André PLAISANCE est le seul candidat.

Le résultat du vote à bulletins secrets est le suivant :

M. André PLAISANCE : 21 voix

Bulletins blancs ou nuls : 2

M. André PLAISANCE est élu maire.

#### **Détermination du nombre d'adjoints**

M le maire propose de fixer le nombre d'adjoints au maire à 6. Ce nombre correspond au nombre maximal d'adjoints au maire autorisé par la loi.

Le conseil municipal à l'unanimité, fixe le nombre d'adjoints au maire à 6.

## **Création d'un poste d'adjoint spécial**

M. le maire propose de créer un poste d'adjoint spécial pour le secteur de Saint-Laurent de la Côte.

Le conseil municipal à l'unanimité valide cette proposition et créer un poste d'adjoint spécial pour Saint-Laurent de la Côte.

## **Election des adjoints**

Après des votes à bulletins secrets, sont élus :

1<sup>er</sup> adjoint chargé des finances communales : M. Jacques DESMURS, avec 21 voix et 2 bulletins blancs ou nuls.

2<sup>ème</sup> adjoint chargé de la sécurité et des pistes : M. Pierre JAY, avec : 18 voix et 5 bulletins blancs ou nuls.

3<sup>ème</sup> adjoint chargé du tourisme et des affaires courantes de la station de Val Thorens : M. Christophe CLUZEL, avec 21 voix et 2 bulletins blancs ou nuls.

4<sup>ème</sup> adjoint chargé des travaux communaux : M. Louis ANSELMET, avec 12 voix et 11 bulletins blancs ou nuls

5<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement : M. Klébert SILVESTRE, avec 16 voix, et 6 bulletins blancs ou nuls. Melle Alexandra HUDRY qui n'était pas candidate a obtenu 1 voix.

6<sup>ème</sup> adjoint chargé de l'agriculture et de la forêt : M. Serge JAY, avec 21 voix et 2 bulletins blancs ou nuls.

Adjoint spécial pour Saint-Laurent de la Côte : M. Jean Luc DIMAND, avec 18 voix et 5 bulletins blancs ou nuls.

Le maire,  
André PLAISANCE.